

CAZAUNOUS **SAMEDI 24 JUIN 2023**

*La fabuleuse*  
**COURSE  
DE CAISSES  
À SAVON**

**2<sup>e</sup>**  
édition



## RÈGLEMENT

# COURSE DE CAISSE À SAVON DE CAZAUNOUS

## LE PARCOURS

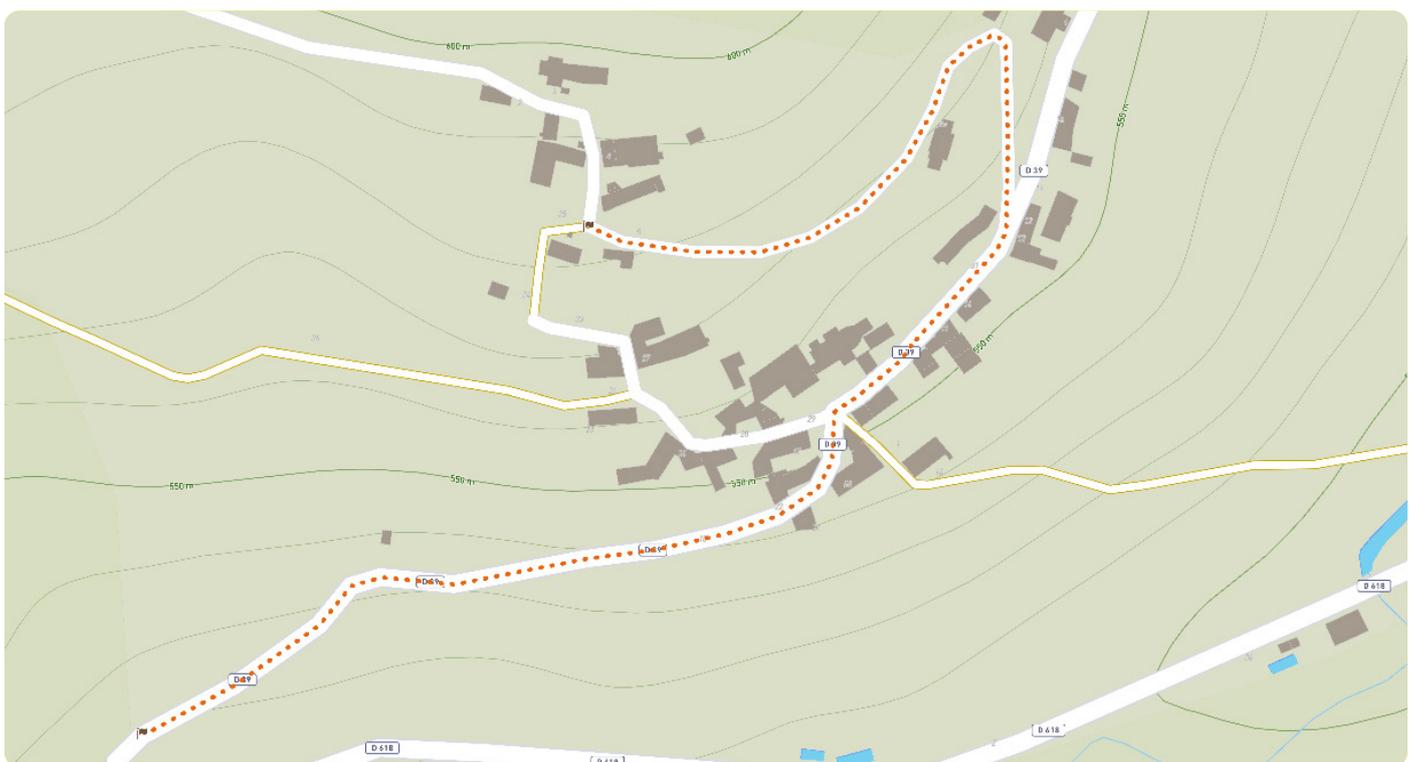
Le parcours se déroule dans le village de Cazaunous. Le départ se fera du petit croisement au niveau de l'ancien bassin et l'arrivée au niveau de l'abri bus (de manière à laisser une zone de freinage comprise entre 50 et 100 mètres après la ligne).

Voir le tracé en rouge sur la carte ci-dessous.

**Distance** : 710 mètres.

**Dénivelé** : 67 mètres.

Le parcours sera dégagé de tout obstacle incongru (voiture, chien, enfant, etc ...) et sera sécurisé dans chaque virage ou zone à risque par de la paille ou des pneus. Les spectateurs ne se tiendront jamais du mauvais côté des bottes de paille sous peine de punition. Des obstacles amusants (pour les spectateurs) pourront être mis en place (tremplin, eau, etc ...).



## **AUTORISATION DE COURSE**

Pour des raisons de sécurité, les caisses à savon seront contrôlées par 3 commissaires de course partiels et corruptibles (freinage, direction, protections, look, tenue des équipages, etc ...). En cas de non conformité induisant un risque sur la sécurité de l'équipage ou des spectateurs, ou en cas de mauvais goût excessif ou de couleurs non assorties au prestigieux et magnifique site dans lequel se déroulera cette course, les commissaires pourront prendre la décision d'interdire au véhicule de courir et renverront l'équipage concerné avec pertes et fracas.

Aucune réparation / modification ne sera autorisée une fois la validation du véhicule faite par les commissaires, sauf approuvées par les commissaires pour résoudre des problèmes de sécurité.

Aucun risque ne sera pris sur le freinage et la direction, compte tenu du parcours sélectionné (virages serrés et forte pente).

## **RESPONSABILITÉ**

La participation à la descente de caisses à savon se fera sous l'entière responsabilité des inscrits. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement.

Elle doit être couverte par sa propre assurance responsabilité civile, une attestation est à fournir avec le bulletin d'inscription.

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs représentants légaux ou d'un majeur responsable. Ils devront fournir au moment de l'inscription une autorisation parentale ainsi qu'une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile.

## **CONSTRUCTION**

Le véhicule comportera au moins 3 roues non alignées (par exemple pas de roller géant).

Le poids à vide maximum sera de 150kg. Sa longueur sera de 3 mètres maximum, sa largeur de 1.5 mètres maximum. Le châssis sera métallique ou en bois. Le véhicule tiendra de lui-même en équilibre sur ses roues. Il n'y aura pas de moteur, ni de système de propulsion ou d'aide à la propulsion basé sur la force humaine. Seule la gravité assurera le mouvement du véhicule.

Le véhicule sera pourvu d'un système de freinage efficace et endurant (laissé à l'appréciation des commissaires).

Un système de freinage autre que sur les roues sera accepté s'il est jugé efficace. Mais en aucun cas le système de freinage ne se basera sur des spectateurs ou des murs.

Le véhicule sera pourvu d'un système de direction efficace, avec un lien direct entre le volant / guidon et la / les roue(s) directrice(s).

Des protections frontales rigides seront mises en place, dans des matériaux pleins et robustes (pas de carton, grillage, etc ...).

Le plancher sous l'équipage sera plein (notamment pour éviter à des enfants de se blesser en touchant la route).

Les matériaux dangereux pour l'équipage ou les spectateurs seront interdits (bords tranchants, matériaux qui éclatent et deviennent dangereux suite à un choc).

Des attaches pour le remorquage doivent être prévues à l'avant et à l'arrière du véhicule.

Il faut noter que plusieurs véhicules seront remorqués attachés les uns derrière les autres en file indienne.

## L'ÉQUIPAGE

L'équipage sera composé de 1 à 5 personnes.

Si « n » est le nombre de personnes de l'équipage, la somme des âges « S » de chaque équipage doit respecter les critères suivants :

Si  $n = 1$  alors  $S > 15$

Si  $n = 2$  alors  $S > 30$

Si  $n = 3$  alors  $S > 48$

Si  $n = 4$  alors  $S > 66$

Si  $n = 5$  alors  $S > 84$

Chaque occupant devra porter un casque, des gants et des chaussures fermées enveloppantes (pas d'escarpins de chez Minelli par exemple, même si des talons pointus auraient pu participer au freinage) ainsi que des vêtements couvrant l'ensemble du corps.

Chaque équipage aura un nom qui figurera de manière lisible sur le véhicule, à au moins 2 endroits.

## DÉROULEMENT DE LA COURSE

Les véhicules prendront le départ un par un compte tenu de la faible largeur de la route et du risque d'accident.

Chaque véhicule effectuera une descente de test non chronométrée afin de vérifier le bon fonctionnement sur le tracé réel.

Chaque descente de course sera chronométrée.

Chaque véhicule effectuera plusieurs descentes, le gagnant des épreuves chronométrées sera celui dont le temps total sur les descentes est le plus petit, ou, à l'appréciation des commissaires, celui qui aura le plus amusé la galerie.

Au départ les véhicules seront lâchés mais non poussés.

L'arrivée sera matérialisée clairement et une zone de freinage après l'arrivée sera disponible (50 à 100 mètres). Des obstacles pourront être mis en place (tremplin par exemple) et des pénalités de temps seront appliquées aux concurrents qui demanderont à être exemptés.

## PRIX

Les prix suivants seront remis aux équipages méritants :

- Le prix des épreuves chronométrées.
- Le prix de la plus grande créativité et originalité de la Caisse à Savon et des tenues vestimentaires de l'équipage, au delà de toutes les attentes des 3 commissaires.
- Le prix de la meilleure ambiance.
- Le prix de la plus grande vitesse atteinte au passage du radar.
- Le prix de la meilleure création, qui récompensera l'effort de construction de la caisse à savon.

L'équipage perdant se verra attribué le plaisir de nettoyer la route à la fin de la course (même s'il pourra se faire aider par des âmes charitables ou des spectateurs punis pour avoir été du mauvais côté des bottes de paille ou des équipages interdits de course pour non-conformité avec les exigences des commissaires).

**JOYEUSE COURSE !!!**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## COURSE DE CAISSE À SAVON

**Inscription** : 20 € / personne (comprend 1 repas + 1 café + 1 boisson)

Pour valider l'inscription, il vous faudra :

1. joindre le bulletin d'inscription ci-dessous rempli et signé
2. joindre les chèques de chaque participant avec l'ordre suivant : "Comité Cazaunous"
3. joindre les attestations d'assurance (responsabilité civile individuelle) de chaque participant

**Nom de la Caisse à Savon :**

.....

**Email principal :**

.....

**Téléphone principal**

.....

**Nom de la personne référente**

.....

Participants	Participant 1	Participant 2	Participant 3	Participant 4	Participant 5
Nom					
Prénom					
Date de naissance					
Adresse					
Téléphone					
Email					

Inscription à remettre à la mairie de Cazaunous (le village 31160)

**Attention : nombre de caisses à savon limité à 20.**  
**Inscription obligatoire avant le 31 mai 2023**

# AUTORISATION PARENTALE COURSE DE CAISSE À SAVON

Je soussigné(e),

**Nom :**

.....

**Prénom :**

.....

**\*Père / \*Mère de :**

.....

**Equipage de la Caisse  
à savon dénommée :**

.....

**Adresse :**

.....

**Téléphone :**

.....

**Mail :**

.....

**Autorise mon fils \* / ma  
fille \* (\* Rayer la mention  
inutile) :**

.....

à participer à la course de Caisse à Savon organisée à Cazaunous en Juin 2022.

**Fait à :**

.....

.....

**Le :**

.....

Signature